

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	MEMENTO LE GRAND ORAL	TERMINALE
------------------------------------	------------------------------	------------------

La prise de parole en public est un exercice difficile dont vous n'avez guère l'habitude sauf durant les rares exposés (« passages au tableau ») que vous avez pu réaliser durant votre scolarité. Partez du principe qu'il s'agit avant tout d'un numéro de « théâtre » et donc les répétitions seront indispensables. Avant le jour de la « représentation », il faudra se mettre en situation, que ce soit au lycée devant les copain.es/ professeurs ou bien à la maison. C'est de cette manière que vous pourrez prendre conscience de ce qui n'est pas encore au point dans votre exposé et doit être amélioré.

Sur quoi doivent porter les questions préparées par l'élève?

Pour le baccalauréat général, les questions problématisées doivent être en lien avec les programmes de terminale des enseignements de spécialité du candidat. Elles peuvent soit être transversales aux programmes des enseignements de spécialité, soit porter sur un point précis du programme de l'enseignement choisi.

Sujet 1 : MATH Sujet 2 : PH-CH	OUI	Sujet 1 : MATH - PH-CH Sujet 2 : MATH - PH-CH	OUI	Sujet 1 : MATH - PH-CH Sujet 2 : PH-CH	OUI	Sujet 1 : PH-CH Sujet 2 : PH-CH	NON
-----------------------------------	-----	--	-----	---	-----	------------------------------------	-----

Les deux questions choisies par l'élève doivent-elles obligatoirement avoir un lien avec son projet d'orientation ?

Les questions préparées en classe peuvent ou non éclairer le projet d'orientation du candidat. Le jury évalue, lors de l'épreuve, la **capacité du candidat à exprimer ses motivations, sa réflexion personnelle**, à montrer sa curiosité intellectuelle et à **exposer la progression de sa réflexion**. Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation : le jury peut cependant éventuellement lui demander d'expliquer des divergences entre les questions proposées, les spécialités suivies et les projets d'orientation.

Sur quels critères sont évalués les candidats ? (voir grille au verso)

Lors de la prestation du candidat, une attention particulière sera portée par les membres du jury sur les points suivants :

- la **qualité de sa prestation orale**, c'est-à-dire sa capacité à capter l'attention, soutenir un discours, etc. ;
- la **qualité de sa prise de parole en continu**, c'est-à-dire sa gestion du temps, la ponctuation du discours, etc. ;
- la **qualité de ses connaissances** ;
- la **qualité de son interaction avec les membres du jury**, c'est-à-dire sa capacité à réagir à une interrogation, à la reformuler, à prendre l'initiative dans l'échange, etc. ;
- la **qualité et la construction de son argumentation et de sa démonstration**.

LE TEMPS DE PRÉPARATION

Selon la composition du Jury (un professeur de l'une des spécialités et un professeur « non spécialiste ») un des 2 sujets est sélectionné par ce jury.

Que fait le candidat durant le temps de préparation ?

Le temps de préparation qui dure **20 mn** permet au candidat de se mettre dans les conditions de l'épreuve. Il peut ainsi préparer la structuration de son argumentation, organiser son propos et réaliser une production écrite /un support s'il le souhaite. Cette production est à remettre au jury au début de l'épreuve et ne donne pas lieu à une évaluation ; il ne sert qu'à appuyer le propos, si le candidat le juge nécessaire.

LA PRESTATION ORALE

Le candidat dispose-t-il de documents pendant l'épreuve ?

Le candidat s'exprime sans notes* tout au long de l'épreuve. Il ne peut ni s'appuyer sur un support numérique ni présenter une réalisation qu'il aurait préparée durant l'année.

Les membres du jury peuvent-ils autoriser le candidat à utiliser du matériel (ex : vidéoprojecteur, tableau...) qui est disposition dans la salle d'examen ?

Le candidat n'est pas autorisé à utiliser du matériel durant l'épreuve. L'unique support dont il dispose est celui qu'il aura choisi de réaliser pendant le temps de préparation. De même, le jury ne peut pas mettre à disposition du candidat un support.

LE DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

PREMIER TEMPS	DEUXIÈME TEMPS	TROISIÈME TEMPS
Le candidat s'exprime durant 5 minutes sans notes et debout , sur la question sélectionnée par le jury. Il expose les motivations qui l'ont conduit au choix de la question, présente la question puis y répond.	L'échange fait écho à la présentation du candidat et l'invite à approfondir sa réflexion (aborder des points de la démonstration qui n'auraient pas été exposés). 10 minutes	Ce temps fait le lien entre la question traitée par le candidat et son choix d'orientation . Il y présente la réflexion qu'il a mûrie durant le cycle terminal sur son parcours post-baccalauréat et son insertion professionnelle. 5 minutes

Lors du deuxième temps de l'épreuve, les questions du jury peuvent-elles porter sur l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité ?

Oui. Durant le temps d'échange avec le jury, le candidat peut être interrogé sur l'ensemble du programme de terminale. Mais cette partie de l'épreuve doit aussi évaluer les capacités argumentatives du candidat, il s'agit donc d'un entretien avec le candidat et non d'une interrogation de connaissances. Cet entretien est mené en réaction à la présentation que le candidat a faite lors de la première partie de l'épreuve.

Les deux enseignements de spécialité du candidat peuvent-ils donner lieu à des questions lors de la deuxième partie de l'épreuve ?

Selon la composition du jury et de la question présentée durant la première partie, les deux enseignements de spécialité du candidat peuvent être mobilisés lors de la deuxième partie.

LE PROJET D'ORIENTATION

Les questions auxquelles il faut s'attendre

Vous devez expliquer en quoi la question traitée éclaire votre projet de poursuite d'études, voire votre projet professionnel.

Attention ! Le jury est conscient de la difficulté à se positionner dès maintenant avec assurance sur l'avenir. Il n'attend pas que vous soyez sûr.e à 100% de vos orientations. Il doit pouvoir apprécier avec quelle **curiosité**, avec quel **sérieux** les pistes ont été explorées, les questionnements ont été posés. Autrement dit, vous êtes jugés sur votre **motivation**.

- Pourquoi avoir choisi une cette thématique ?
- Quels sont vos souhaits de poursuite d'études et pourquoi ?
- En quoi ... (le thème/sujet choisi) s'inscrit-il dans votre projet d'orientation ?
- Pourquoi (le thème/sujet choisi) ne correspond-t-il pas à votre projet d'orientation ?
- L'étude de ... (le thème/sujet choisi) et des ses enjeux n'implique-t-elle que les SVT ?

QUALITÉ DU PROPOS SCIENTIFIQUE = CONSTRUCTION DE SON ARGUMENTATION ET DE SA DÉMONSTRATION				
	Très satisfaisant	satisfaisant	médiocre	insuffisant
Le savoir abordé est au minimum celui du cycle terminal du lycée et s'intègre dans le programme. Le vocabulaire, les notions scientifiques sont maîtrisés* (= qualités des connaissances).				
Cohérence des propos : les idées sont ordonnées avec logique, rigueur, clarté (= une DÉMARCHE SCIENTIFIQUE**) = Un « plan » est apparent : une <u>introduction</u> qui situe le sujet dans un contexte et pose le problème – un <u>développement</u> – une <u>conclusion</u> qui répond au problème.				
Gestion du temps : la démonstration a été réalisée dans le temps imparti des 5 mn.				
QUALITÉ DE LA PRESTATION ORALE				
Langage , syntaxe, conjugaison, phrases correctes et terminées, richesse du vocabulaire (pas de répétitions...)				
Attitude volontaire – enthousiasme – envie de convaincre – pas statique/figé... - sourire...				
Discours agréable, vivant, pas monotone (= pas une récitation ! = parler au naturel). En bref, l'auditoire doit être « séduit » (= qualité de la prise de parole continu)				
Voix : Niveau sonore suffisant – articulation — rythme (ni trop élevé, ni trop lent → pas d'hésitations (= euh...)...)				
QUALITÉ DE L'ENTRETIEN = QUALITÉ DE L'INTÉRACTION AVEC LES MEMBRES DU JURY				
Réactivité aux questions du jury (pas d'hésitation : on devine que les réponses ont été anticipées en amont)				
Qualité des réponses (en rapport avec la question posée évidemment). Capacité à corriger une éventuelle « erreur » (/ « oubli ») qui aurait été commise.				
Aptitude à être convaincant				

***Ne pas oublier que vous aurez aussi à convaincre un des membres du jury qui n'est pas un professeur de la spécialité. La qualité de la présentation réside notamment dans cette capacité à reformuler les passages un peu techniques, à expliciter et expliquer simplement sa pensée, si nécessaire. Il faut donc être pédagogue : avoir le souci de transmettre un savoir à l'auditoire quel que soit son niveau d'expertise.**

****La DÉMARCHE SCIENTIFIQUE repose sur la résolution de « situations problèmes » nées d'un questionnement (d'une problématique) qui induit des sous-questions. Cette démarche doit être une sorte de DÉMONSTRATION et non pas un simple exposé « catalogue ».**